

AU BURKINA-FASO

UNITES DE TRANSFORMATION SOCIALES ET SOLIDAIRES



Dans la province du Sanmatenga, la transformation du lait et du miel crée de nouveaux débouchés et assure de meilleurs revenus aux producteurs (+70 % pour les apiculteurs, +140 % pour les éleveurs)

Dans le cadre d'un projet porté par :



Autre Terre Asbl



Action pour la promotion
des initiatives locales (APIL)

Créer des opportunités économiques dans un contexte de changement climatique

L'une des principales difficultés de la paysannerie au Burkina Faso est d'ordre climatique : pluies insuffisantes, augmentation de la température et érosion des sols fragilisent les revenus déjà faibles des producteurs¹. Autre Terre est partenaire de l'association burkinabé APIL qui sensibilise les apiculteurs et les agropasteurs aux liens entre leurs activités et l'environnement et les encourage à développer une activité économique rentable. APIL soutient les agropasteurs et les apiculteurs au

¹ Mathieu Ouedraogo, *Impacts des changements climatiques sur les revenus agricoles au Burkina Faso*, 2012

travers de formations et d'aide à l'acquisition de matériel, accompagne leur organisation en groupements gérés de manière démocratique, et facilite la création de débouchés pour leurs productions (miel et lait). C'est ainsi qu'une miellerie et une laiterie ont vu le jour à Kaya.

Bien que fragilisées par le changement climatique, les filières miel et lait présentent un double avantage. Elles ont un fort potentiel de protection de l'environnement (pollinisation et fertilisation des sols avec les résidus d'élevage) et d'accès aux marchés urbains (produits transformés prisés par les burkinabés).

En amont : l'agroécologie pour rationaliser les productions

Les producteurs sont extrêmement réceptifs lors des formations techniques agroécologiques car produire selon ces pratiques coûte beaucoup moins cher. Les agropasteurs se sont formés sur les techniques de production fourragère (tiges de mil et sorgho, foin, fanes d'arachide et de niébé) et d'alimentation des vaches pour optimiser la production laitière. Plus de deux tonnes de résidus de récoltes sont aujourd'hui mobilisées par vache et par an. Les troupeaux sont mieux gérés : ils comportent moins de bêtes mais elles sont mieux nourries et en meilleure santé. La production quotidienne moyenne par vache est passée de 2,3 litres à 6 litres de lait.

Sensibilisés, les apiculteurs comprennent les impacts du changement climatique sur leurs activités et ont entrepris des actions pour garantir une pratique apicole durable (rassemblement des ruchers en bosquet, réalisation de cordons pierreux, reboisement). Par ailleurs, APIL leur a fourni à crédit des ruches modernes et des équipements de protection. Suite aux formations, ils utilisent des techniques moins invasives pour récolter le miel. La production est ainsi passée de 4 à 18 kilos de miel par ruche et par récolte. Les ruches sont disposées dans des vergers qui ont de meilleurs rendements grâce à la pollinisation.

Des structures de transformation garantes des intérêts des producteurs

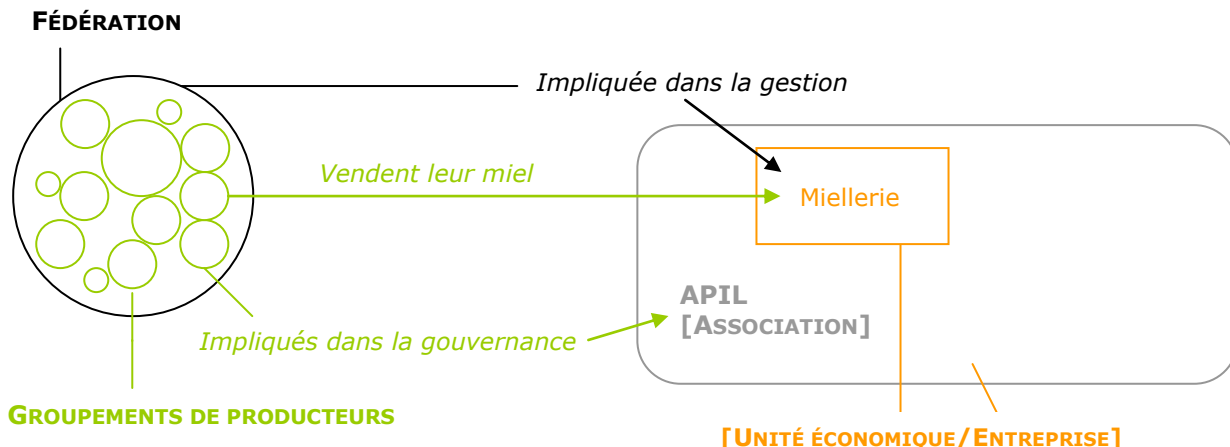
APIL est une association qui fournit des services sociaux à ses membres mais elle s'est également orientée vers l'économie sociale et solidaire² pour dynamiser les filières et sécuriser les débouchés et les revenus des producteurs. Elle a créé trois unités économiques (laiterie, miellerie, centre d'élevage).

APIL a vu son organisation profondément évoluer au fil du temps. Elle diffuse désormais les informations sur ses activités très largement. En 2012, elle a recruté des managers pour gérer les unités économiques et les rendre autonomes financièrement. La participation des producteurs dans la fixation des prix d'achat du miel et du lait par les unités de transformation a créé des liens forts entre transformateurs et producteurs. Ces derniers, soucieux de la rentabilité des unités, livrent du miel et du lait de qualité car leurs revenus en dépendent. Dès que ce fonctionnement a été mis en place, la production et la commercialisation ont augmenté. Le mode de gestion des unités de transformation est, en ce sens, garant de sa viabilité.

² L'économie sociale et solidaire (ESS), donne la primauté à la personne sur le capital : les bénéficiaires rémunèrent équitablement capital et travail. Ils sont réinjectés dans l'entreprise, par exemple sous forme d'investissements pour développer l'activité ou alimentent des augmentations de salaires. Le salarié d'une entreprise engagée dans l'ESS prend part aux discussions et aux décisions au même titre que les dirigeants : le principe « une personne, une voix » participe à une meilleure cohésion sociale au sein de l'entreprise.

Deuxième étape en cours : APIL encourage les producteurs à s'organiser en groupements, eux-mêmes constitués en fédération. Le but est d'impliquer la fédération de producteurs dans la gestion des entreprises afin qu'ils aient leur mot à dire sur les choix stratégiques de développement, la répartition et l'utilisation des bénéfices. Cette implication génère également un sentiment de responsabilité car les producteurs ont conscience du poids qu'ont leurs voix et de la possibilité qu'ils ont d'influer sur les décisions.

Le système économique développé par Autre Terre et APIL : l'exemple du miel



Aujourd'hui, APIL s'attache à impliquer les producteurs à tous les niveaux de l'association. Par exemple, les délégués des producteurs sont membres de son assemblée générale (AG). Pendant les sessions d'AG, des apiculteurs et des paysans prennent la parole et s'impliquent réellement.

La laiterie et la miellerie sont aujourd'hui autonomes financièrement. L'autonomisation financière de centre d'élevage a, par contre, pris plus de temps car il joue un rôle davantage orienté vers la formation et le service. Jusqu'en 2012, les bénéfices de la laiterie servaient à équilibrer les comptes du centre. En 2013, il a atteint l'équilibre grâce à la vente de son lait et de ses animaux. Les structures sont désormais distinctes dans un souci de transparence financière : chacune doit arriver à la rentabilité.

APIL a prouvé que promouvoir une démocratie interne était un véritable avantage pour sécuriser l'approvisionnement des unités de transformation et avoir de meilleurs résultats.

Le jus de miel : un nouveau produit plébiscité

La miellerie se situe à Kaya, ville moyenne située à 100 kilomètres au nord-est de Ouagadougou. Les apiculteurs lui vendent leur miel à un tarif qu'ils ont fixé eux-mêmes en assemblée générale et qui est avantageux pour eux et économiquement rentable pour la miellerie. Le volume de miel collecté est ainsi passé de 7 à 37 tonnes en cinq ans³. Les producteurs sont libres de décider quelle quantité de miel ils vendent à la miellerie et celle qu'ils préfèrent écouler eux-mêmes sur le marché local pour disposer rapidement de liquidités. Ce système est bénéfique : les consommateurs locaux ont toujours accès au miel qui est très apprécié dans la région et consommé de manière brute, sur la plaque de cire. Le miel transformé est destiné à une autre clientèle, plus citadine.

³ Entre 2008 et 2013.

Les partenaires ont effectué un important travail de recherche pour concevoir des produits dérivés du miel qui soient attractifs : le jus de miel connaît un important succès (11 500 litres vendus en 2013). Les autres produits (pommades, savons, galettes, cires,...) sont vendus en plus petites quantités, mais ils permettent une meilleure visibilité des marques d'APIL dans les commerces.

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Variation sur 4 ans |
|--|-------|--------|--------|--------|--------|---------------------|
| Miel collecté | | | | | | |
| kilos | 8 906 | 10 457 | 15 543 | 23 265 | 31 868 | + 258 % |
| Miel vendu | | | | | | |
| kilos | 1 657 | 3 159 | 6 420 | 10 650 | 14 661 | + 785 % |
| Jus de miel vendu | | | | | | |
| kilos | 143 | 3 457 | 7 578 | 10 066 | 11 532 | + 7 964 % |
| Autres sous-produits du miel vendus | | | | | | |
| kilos | 529 | 1 989 | 4 518 | 7 333 | 8 018 | + 1 416 % |
| Chiffres d'affaires | | | | | | |
| Millions de FCFA ⁴ | 7,0 | 18,3 | 31,8 | 46,2 | 61,4 | + 777 % |

Données sur l'unité de transformation du miel de Kaya, source : Autre Terre, 2014

En 2013, avec 61,4 millions FCFA de chiffres d'affaires (94 000 euros environ), la miellerie a dégagé un bénéfice net de 5,4 millions FCFA (8 000 euros environ). Il est réaffecté à l'encadrement de nouveaux apiculteurs et à l'acquisition d'équipement.

La miellerie a aussi initié une diversification de la qualité du miel : elle développe la production de miel monofloral, issu de ruches installées dans des plantations de manguiers. Cette initiative est une réussite : le miel se vend deux fois plus cher et la production de mangues a doublé grâce au rôle pollinisateur des abeilles.

Le yaourt au miel, pour conserver le lait et créer de la valeur

Concernant la filière lait, le caractère périssable du lait rend la logistique plus complexe. La laiterie située à Kaya doit fonctionner en flux tendu car elle ne peut garder un stock trop important. Elle passe commande aux éleveurs en fonction de la planification de sa propre production.

Le lait collecté est transformé en lait pasteurisé et en yaourts sucrés avec le miel issu de la miellerie. 80 % du lait est transformé en yaourt pour répondre aux attentes des consommateurs et allonger la durée de conservation.

| | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | Variation sur 4 ans |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|---------------------|
| Lait collecté | | | | | | |
| litres | 12 725 | 20 274 | 29 615 | 65 556 | 98 618 | + 675 % |
| Lait vendu | | | | | | |
| litres | - | 3 735 | 5 740 | 10 834 | 13 266 | N/A |
| Yaourts vendus | | | | | | |
| litres | 11 452 | 16 539 | 23 712 | 54 723 | 58 353 | + 410 % |
| Chiffres d'affaires de la laiterie | | | | | | |
| Millions de FCFA ⁵ | 8,0 | 11,3 | 25,0 | 43,1 | 55,8 | + 598 % |

Données sur l'unité de transformation de lait, source : Autre Terre, 2014

⁴ 1 million de francs CFA équivaut à 1 524 euros

⁵ 1 million de francs CFA équivaut à 1 524 euros

En 2013, avec 55,8 millions FCFA de chiffres d'affaires (85 000 euros environ), la laiterie a dégagé un bénéfice net de 5,2 millions FCFA (8 000 euros environ).

Deux filières porteuses

Le lait, le miel et leurs produits dérivés sont distribués dans 120 points de vente urbains. Le lait est généralement vendu à Kaya, plus proche, en raison de sa conservation difficile, tandis que le miel l'est également à Ouagadougou et dans les villes environnantes.

Les unités économiques ne sont pas en lien direct avec les consommateurs, mais avec des commerçants qui se chargent de la revente. Deux salariés de la laiterie et de la miellerie sont en relation avec les commerçants. Ils visitent les boutiques pour voir si les produits sont bien mis en valeur, et participent à des foires et évènements promotionnels.

Les stratégies commerciales ont été longues à mettre en place. Les commerciaux des unités de transformation ont peu à peu trouvé des stratégies de communication et de conditionnement adaptées. Ils ont mené des campagnes de promotion du miel à la radio, en insistant sur les effets bénéfiques de sa consommation pour la santé. Ils ont beaucoup travaillé sur les noms et le design des étiquettes des produits, aujourd'hui plus lisibles. La qualité de l'emballage posait problème mais un compromis a été trouvé pour répondre aux exigences des consommateurs sans faire exploser les prix : les bouteilles en plastique utilisées pour le conditionnement du lait, du miel et du jus de miel sont importées du Ghana. Divers emballages sont proposés. La clientèle étant majoritairement modeste, ce sont les petites contenances qui ont le plus de succès.

Grâce à cette meilleure connexion avec les marchés urbains, les 742 apiculteurs concernés par le programme ont, en moyenne, accru les revenus tirés de cette activité de 70 % : 69 000 FCFA (105 euros) par an en fin de projet contre 41 000 FCFA (63 euros) en 2011.

Encore plus spectaculaire, les 240 agropasteurs qui fournissent la laiterie ont plus que doublé le revenu net annuel issu de leur activité : 1 075 000 FCFA (1 639 euros) en fin de projet contre 448 000 FCFA (683 euros) en 2011. Ils peuvent désormais constituer des stocks alimentaires importants (mil, maïs) et faire face aux dépenses familiales.

Ancrage de la dynamique

APIL entretient de très bonnes relations avec les autorités locales. Les communes se sont impliquées dans la gestion des activités apicoles en octroyant des bosquets communaux aux apiculteurs. Les initiatives d'APIL sont aussi en synergie avec les stratégies de développement mises en œuvre par l'État, dont les services techniques sont impliqués dans la formation des apiculteurs et agropasteurs.

APIL est membre de l'Union nationale des apiculteurs du Burkina Faso (UNABF) et se concerte avec les différents acteurs de la filière.

| Points forts | Freins |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Forte demande urbaine Bonne diffusion des pratiques agroécologiques Rentabilité des unités de transformation Réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs grâce au dialogue instauré | <ul style="list-style-type: none"> Difficulté initiale à passer d'une logique associative à une logique entrepreneuriale Pas d'emballages de bonne qualité produits au Burkina Faso Pluviométrie irrégulière |

Pour creuser le sujet :

Fiche projet, *Appui au développement de chaînes de production agroécologiques selon les principes de l'économie sociale et solidaire*, 2011

Témoignage, *Marier économie sociale et solidaire et agriculture biologique au Burkina Faso*, 2013

Fiche projet, *Développement de l'agriculture bio pour le marché burkinabé*, 2012

Note de synthèse, *Répondre aux défis du XXIème siècle avec l'agroécologie : comment et pourquoi ?*, 2013

Découvrez d'autres témoignages et fiches innovations sur la promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest sur **alimenterre.org**, ou retrouvez-nous sur **cfsi.asso.fr**

CONTACTS

| PORTEUR DU PROJET

Autre Terre, autreterre.org - Benoît Naveau : [benoit.naveau\[at\]autreterre.org](mailto:benoit.naveau[at]autreterre.org)

| PARTENAIRE

APIL apilaction.net

| AUTEUR

Hélène Basquin © CFSI

| PHOTOS

© Autre Terre

| DATE DE PUBLICATION

mai 2014

Ce projet a bénéficié d'un financement de la Fondation de France dans le cadre du programme « *Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest* » (PAFAO, appel 2011). [Voir la fiche projet.](#)

Le programme de Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest est porté par la Fondation de France et le CFSI. Il bénéficie de la contribution financière de la Fondation JM. Bruneau (sous égide de la Fondation de France), de la Fondation Ensemble, de la Fondation L'OCCITANE et de l'Agence Française de Développement. La SEED Foundation et la Fondation Un monde par tous participent également au volet capitalisation du programme.

